

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU JEUDI 10 FEVRIER 2022

Le jeudi 10 février 2022 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

## Présents :

Mesdames Josiane COUILLEAUX, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Stéphane MANCEAU, Loïc JORRE, Raymond LELIEVRE, Denis MARCHAND, Daniel GERAULT et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : René VAUGEOIS et Sandrine RAMBAUD.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

## ORDRE DU JOUR

- I. BUDGET PRINCIPAL :
  - : Vote compte administratif et compte de gestion 2021
  - : Vote budget primitif 2022
- II. ETUDE DE SOLS : LOTISSEMENT « LES PORTES DE MAYENNE » et SALLE COMMUNALE
- III. SALLE COMMUNALE : LANCEMENT MARCHÉ ARCHITECTE
- IV. ASSOCIATION : SUBVENTION EB FOOTBALL, ADSB 53 (DON DU SANG)
- V. CENTRE DE GESTION 53 : CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE
- VI. QUESTIONS DIVERSES

## I-BUDGET PRICIPAL

### Vote compte administratif et compte de gestion 2021

- **Compte administratif budget COMMUNE 2021**

2021	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	856 006,93€	1 467 058,38€	611 051,45 €
Investissement	518 683,04 €	475 509,10 €	-43 173,94 €

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion de la commune de l'année 2021.

### Vote budget primitif année 2022

#### a) Budget Principal Commune

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 498 481,30€**.  
La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 538 663,94€**.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'année 2022.

## II- ETUDE DE SOL : LOTISSEMENT « LES PORTES DE MAYENNE » et SALLE DES FÊTES

Mickaël DELAHAYE présente au conseil plusieurs devis concernant l'étude de sol pour le lotissement « Les Portes de la Mayenne » et pour le projet d'une nouvelle salle :

	FONDOUEST	APOGEA	ECR ENVIRONNEMENT
Lotissement	3 140€	2 780€	2 375€
Salle	8 210€	3 190€	3 685€

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les devis de la société APOGEA pour un montant total de 5 970€ H.T.

## III-SALLE COMMUNALE : LANCEMENT MARCHÉ ARCHITECTE

Mickaël DELAHAYE présente au conseil deux offres de Laval Mayenne Aménagement pour la gestion du projet de la nouvelle salle communale (une complète sous forme de mandat et une avec moins d'options sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage) :

- 35 750€ TTC offre de mandat,
- 27 950€TTC offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Mickaël DELAHAYE propose au conseil une rencontre avec Laval Mayenne Aménagement pour plus d'explication des offres proposées.

#### **IV-ASSOCIATION : SUBVENTION EB FOOTBALL ET ADSB53 (DON DU SANG)**

L'association l'Etoile Bleue de Commer, section football, a réalisé la rénovation d'une partie des peintures des vestiaires de football. L'association a investi la somme 318,82 € TTC pour l'achat des matières premières et fournitures diverses.

L'association l'Etoile Bleue a fait une demande auprès de la municipalité d'une subvention exceptionnelle pour couvrir les frais engagés.

La subvention s'élève à 318,82 € TTC.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 318,82€ à l'association Etoile Bleue section Football.**

L'ADSB53 (Don du sang) étant pour partie une association commeroise, Mickaël DELAHAYE propose de verser comme les années passées la somme de 75€.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant de 75€ à l'ADSB53.**

#### **V-CENTRE DE GESTION 53 : CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE**

Mickaël Delahaye présente au conseil la demande de consultation mutualisée du CDG pour le contrat groupe d'assurance statutaire de nos agents.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la proposition de consultation du CDG pour le contrat groupe d'assurance statutaire de nos agents.**

#### **VIII-QUESTIONS DIVERSES**

##### **Devis Ridereau**

Daniel Girault et Raymond Lelièvre présentent au conseil le devis de la société Ridereau TP concernant l'entretien de différentes voies (curage de fossé) d'un montant de 1 950,40€ HT.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Ridereau TP pour un montant total de 1 950,40€.**

##### **Convention SPA (Société Protectrice des Animaux)**

Lors du conseil du 19 février 2021, le conseil municipal avait décidé d'adhérer à la convention avec la SPA pour un montant total de 400€. Celle-ci arrive à échéance et nous devons donc la reconduire pour un montant de 473,97€ (cotisation proportionnelle au nombre d'habitants).

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'adhésion de la commune à la convention avec la SPA pour un montant total de 473,97€.**

## DIF élu

Christelle Beaudouin informe le conseil que Mayenne Communauté propose des formations et que chaque élu peut s'y inscrire via le mail reçu cette semaine.

Christelle Beaudouin informe le conseil que l'AMF a mis fin à son offre de site internet pour lequel une cotisation était versée chaque année.

Christelle Beaudouin présente-le devis pour la migration de notre site internet vers la nouvelle interface avec e-collectivité pour un montant de 360€ TTC.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis d'un montant de 360€ pour le transfert du site internet.**

## Salle mairie : Devis peinture

Mickaël DELAHAYE présente au conseil le devis de la société de Sam'Embellit pour la réfection en peinture de la salle de la mairie pour un montant de 1 380,95€.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à la majorité avec une abstention, le devis de la société SAM'EMBELLIT d'un montant total de 1 380,95€.**

## Indemnité piégeage Monsieur Gaucher

Il est proposé de récompenser à hauteur 100€ M. Gaucher pour son activité bénévole de piégeage des nuisibles sur le territoire communal.

**DELIBERATION : Le conseil valide, à l'unanimité, de récompenser à hauteur de 100€ M. Gaucher pour son activité bénévole de piégeage des nuisibles.**

## L'association « Les motards ont du cœur 53 »

L'association « Les motards ont du cœur 53 » passera le dimanche 5 juin 2022 à 15h59 dans notre commune.

## Vente barnum

Lors du conseil du 1<sup>er</sup> juin 2021, il avait été décidé de mettre en vente le barnum communal (avec le plateau), le prix initial fixé était à 900€. Denis Marchand informe le conseil qu'une proposition à 800€ a été faite à la commune.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de vendre la barnum avec le plateau pour un montant de 800€.**

## Devis

Loïc JORRE présente au conseil un devis de la société Toma Connect d'un montant de 372€ TTC pour l'installation d'un serveur pour relier l'application du service jeunesse à l'ordinateur du secrétariat de la Mairie.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à la majorité avec une abstention, le devis de la société Toma Connect d'un montant de 372€ TTC.**

## Chemins ruraux

Mickaël Delahaye explique au conseil que les demandes affluent concernant l'avenir de certains chemins ruraux. Si certains d'entre eux ont des intérêts de conservation pour l'élaboration de chemins randonnées ou désenclavement de parcelles, d'autres méritent une attention particulière car ils peuvent générer des problématiques de vente de biens sans pour autant avoir un intérêt reconnu. Aussi, afin de ne pas faire d'étude partielle du fait du coût généré par une enquête public et du travail que cela représente, un repérage communal global sera réalisé par les élus dans un premier temps afin d'évaluer les enjeux.

*Il est 01h10, la séance est levée.*

*Le maire,*

*Mickaël DELAHAYE*

*La secrétaire de séance,*

*Aline LEBRETON*